

SYNDICAT MIXTE AGROLANDES

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le 09/12/2025

ID : 040-200046241-20251209-AGRO_DC9_091225-AU



**DECISION PORTANT APPROBATION DE LA PROPOSITION DE LA SATEL
relative à des travaux d'aménagement du parking
du bâtiment AGROCAMPUS I**

Le Président du Syndicat Mixte Agrolandes,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 12 octobre 2021 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage conclue le 21 février 2023 entre le Syndicat Mixte et la Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL) pour la réalisation de travaux de maintenance de l'ensemble immobilier « AGROCAMPUS » sur la commune de Haut-Mauco,

VU la proposition de la SATEL en date du 20 novembre 2025,

DECIDE :

- d'approuver la proposition de marché de travaux présentée par la SATEL selon les caractéristiques suivantes :
 - **Titulaire :** SAS SNB – Zone industrielle – 31 allée des Artisans à SAINT-AVIT (40090)
 - **Objet du marché (offre de base + PSE 1 et 2 incluses) :** réalisation de travaux d'aménagement du parking du bâtiment AGROCAMPUS I comprenant les travaux préparatoires, la recherche et la réparation d'une fuite d'eau sur la canalisation d'adduction d'eau potable du bâtiment, la captation des eaux souterraines par drainage, la réfection partielle du parking en finition en dalle alvéolaire en béton bas carbone et l'installation de bornes pour véhicule électrique en 7,4kW monophasé 230V.
 - **Montant total HT :** 28 278,04 € HT
- et d'autoriser la SATEL, mandataire du Syndicat Mixte, à signer ledit marché et à le notifier à son titulaire.

Fait à Mont-de-Marsan,
Le

9 DEC. 2025

Le Président du Syndicat Mixte,

X F. L

Xavier FORTINON